



Violents orages : mise en place d'une cellule de crise

Jeudi 05 juillet



Face à la violence des aléas climatiques qui ont frappé le département dans la soirée du mercredi 04 juillet, la Chambre d'agriculture a décidé de mettre en place une cellule de crise avec un numéro d'appel unique pour recevoir les signalements de dégâts agricoles et les besoins d'urgence.

La Chambre d'agriculture va ainsi recenser et évaluer l'ensemble des dégâts et des personnes touchées par les violents orages afin de pouvoir communiquer sur la mise en place de potentielles mesures qui seront décidées.

Suite à cette évaluation, la Chambre d'agriculture demandera à ce qu'une suite soit donnée avec l'organisation d'une expertise sur le terrain.

**Le numéro d'appel unique est le suivant :
05 53 45 19 00**

• Contact Presse •

Amandine LEGROS
05 53 45 19 04 / 06 33 70 02 17
amandine.legros@
dordogne.chambagri.fr
www.dordogne.chambre-agriculture.fr

